

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 40
Désignés :30
(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)
Présents :18
Votants :32
Procurations :4
Date de la convocation :
28 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 juillet 2024

Délibération 2024-14

OBJET : Modifications Commissions syndicales

Le 4 juillet 2024 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;

Françoise THOMEL, Xavier WIIK, Fabrice MORENON, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDIA délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;

Daniel LE BLAY, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Elisabeth DEBORDE, Guy LOPINTO

Procurations :

Kevin SEBASTIAN à Anne Laure SEBBAR

Christophe ULIVIERI à Guy LOPINTO

Marie-Louise GOURDON à Daniel LE BLAY

Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT

Membres excusés :

Khéra BADAQUI, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Gilbert HUGUES, François WYSZKOWSKI, Christophe FONCK, Patrick PEIRETTI, Denise LAURENT, Jean-Marc DELIA, Emmanuel BLANC

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Les dispositions de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettent d'instituer des Commissions Syndicales dites parfois « d'instruction ».

Présidées de droit par le Président d'UNIVALOM, ou son représentant nommé par arrêté parmi les délégués, elles sont strictement composées de délégués syndicaux. Elles émettent un avis sur les dossiers syndicaux soumis à leur appréciation.

Par délibération n°2020-20 du 10 septembre 2020, le Comité syndical d'UNIVALOM a créé la Commission « Prévention, communication et valorisation des déchets », composée de 9 membres, et la Commission « Déchèteries » du Syndicat composée de 10 membres.

Par délibération 2023-47 du 21 décembre 2023, faisant suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Commune de Vallauris en date du 12 novembre 2023, par délibération 2023-46 du 21 décembre 2023, le Comité syndical avait procédé à l'élection d'un(e) 9^{ème} Vice-président(e) au Bureau.

La Commission « Prévention communication et valorisation des déchets », étant composée des neufs Vice-Présidents d'UNIVALOM, et d'un délégué pour la Communauté de Communes des Alpes d'Azur. Le(la) 9^{ème} Vice-Président(e) qui vient d'être élu(e) est intégré(e) directement au sein de cette Commission

La Commission « Déchèteries » est composée à ce jour de 11 délégués dont ; sept délégués pour la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, deux délégués pour la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; un délégué pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et un délégué pour la Communauté de Communes des Alpes d'Azur.

À la suite du décès de Monsieur Roland RAIBAUDI le 31 mai 2024, il convient de remplacer 1 délégué représentant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) au sein de cette Commission.

Un appel à candidature est lancé parmi les représentants de la CAPG pour désigner 1 membre pour la commission « Déchèteries » du Syndicat :

Monsieur Daniel LE BLAY se porte candidat

Ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **DESIGNE** M. Daniel LE BLAY (9ème Vice-Président) membre de la Commission « Prévention, communication et valorisation des déchets » d'UNIVALOM ;
- **DESIGNE** M. Daniel LE BLAY membre de la Commission « Déchèteries » d'UNIVALOM désormais composée comme suit :

Commission « Déchèteries »	
1	Emmanuel DELMOTTE
2	Christophe ULIVIERI
3	Elisabeth DEBORDE
4	Khéra BADAOUI
5	Xavier WIJK
6	Marc OCCELLI
7	Philippe DELEAN
8	Arnaud PRIGENT
9	Marie José MERO
10	Christophe FONCK
11	Daniel LE BLAY

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240704-2024-14-DE
Date de télétransmission : 19/07/2024
Date de réception préfecture : 19/07/2024

Date de mise en ligne :

22 JUL. 2024